



PREFECTURE DE POLICE

CABINET DU PREFET
Service de la Communication

Paris, 16 février 2009

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Évolution de la délinquance à Paris et de l'activité des services de la Préfecture de Police de février 2008 à janvier 2009

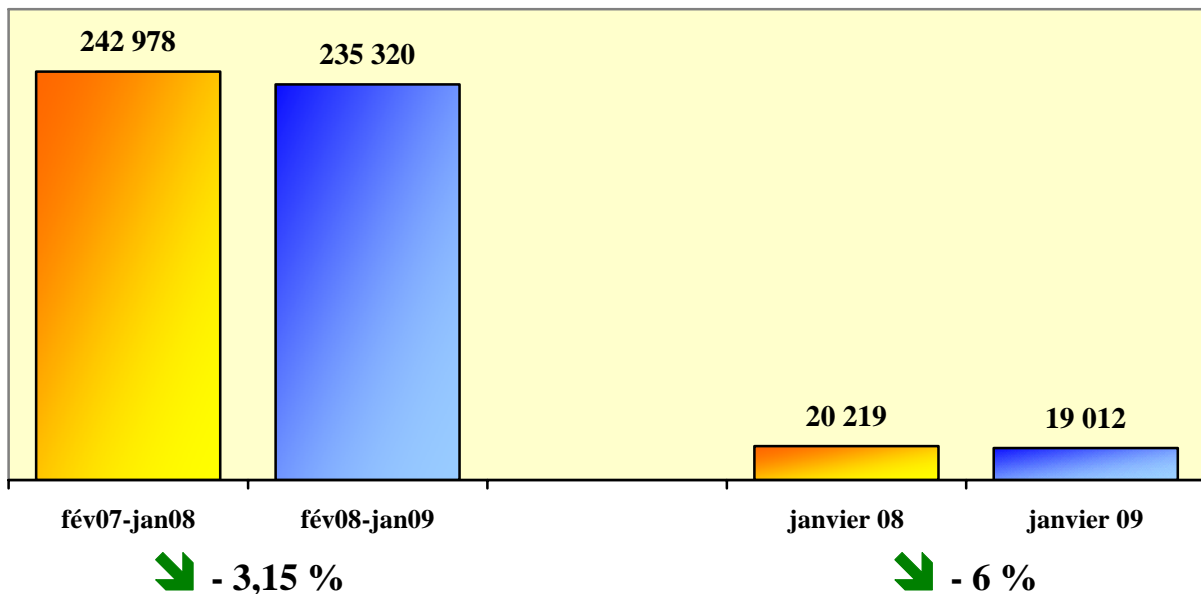
ÉVOLUTION DE LA DÉLINQUANCE (de février 2008 à janvier 2009).

L'ensemble des crimes et délits relevés à Paris au cours des 12 derniers mois est en **baisse de - 3,15 %** (235.320 faits de février 2008 à janvier 2009 contre 242 978 faits de février 2007 à janvier 2008).

→ Le mois de janvier 2009 enregistre un **recul favorable** de :

- 6 % de la délinquance générale
- des 3 indicateurs de l'Observatoire National de la Délinquance notamment des escroqueries et infractions économiques et financières (- 2,8 %) et des atteintes volontaires à l'intégrité physiques (-0,58 %) parmi lesquelles on note une **régression particulièrement encourageante de -3,17 % des violences physiques non crapuleuses dites de « violences gratuite »**.

ÉVOLUTION DE LA DÉLINQUANCE



REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

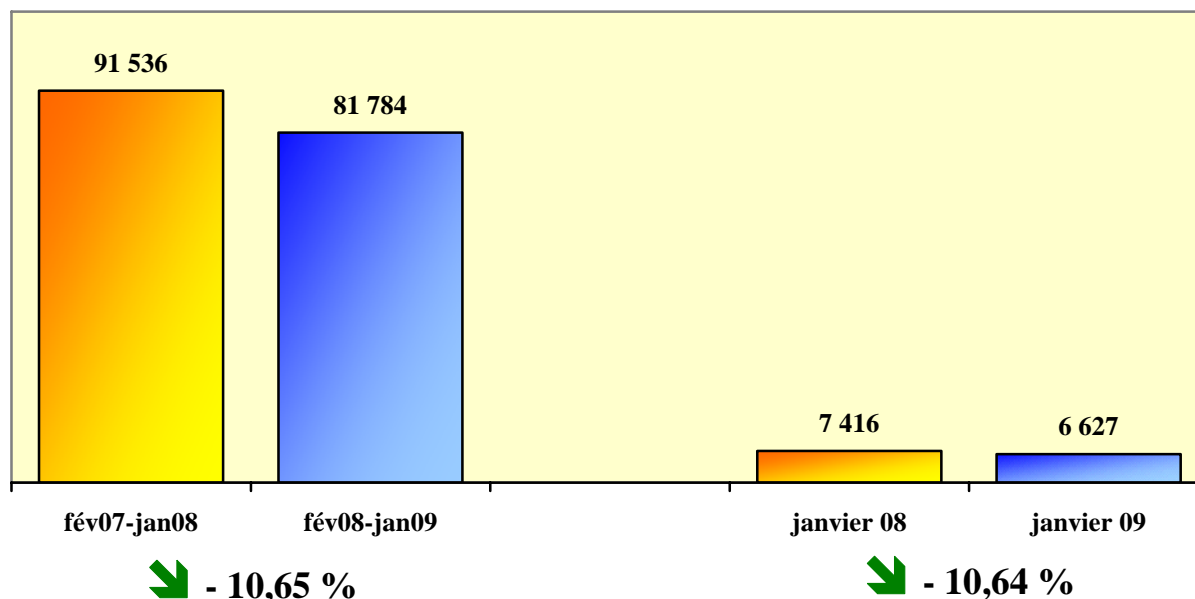
PREFECTURE DE POLICE
9, Boulevard du Palais - 75195 PARIS RP - Tél. : 01 53 71 53 71 / 01 53 73 53 73
Serveur vocal : 08 36 67 22 22 (0,225 €/minute)

3611 PREFECTURE DE POLICE (gratuit les trois premières minutes puis 0,112 €/minute)

<http://www.prefecture-police-paris.interieur.gouv.fr> - E-mail : courriel.prefecturepoliceparis@interieur.gouv.fr

→ Avec 81.784 faits constatés, les **délits de proximité*** diminuent de **-10,65 %** par rapport à la période de février 2007 à janvier 2008 (91.536 faits).

ÉVOLUTION DES DÉLITS DE PROXIMITÉ



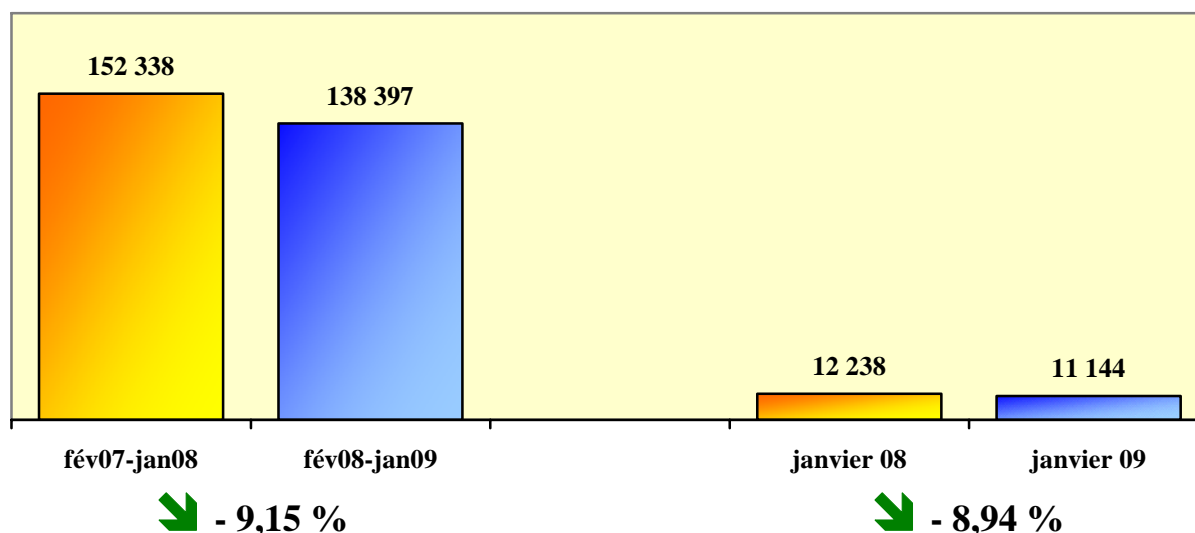
* La délinquance de voie publique a changé d'appellation depuis le 1^{er} janvier 2008 pour devenir la délinquance de proximité.

→ S'agissant des indicateurs de l'Observatoire National de la Délinquance, il convient de noter la diminution du nombre d'atteintes aux biens (- 9,15 %) au cours des 12 derniers mois ; les trois agrégats enregistrent, en outre, un recul favorable en janvier 2009 par rapport à janvier 2008 :

❶ **Atteintes aux biens : 138.397 faits contre 152.338 soit un recul de - 9,15 %**

On notera la baisse des vols violences sans arme à feu (- 4,20 %), des vols à la roulotte (- 19,34 %), des cambriolages (- 17,60 %) et des destructions et dégradations de biens (- 12,32 %).

ÉVOLUTION DES ATTEINTES AUX BIENS



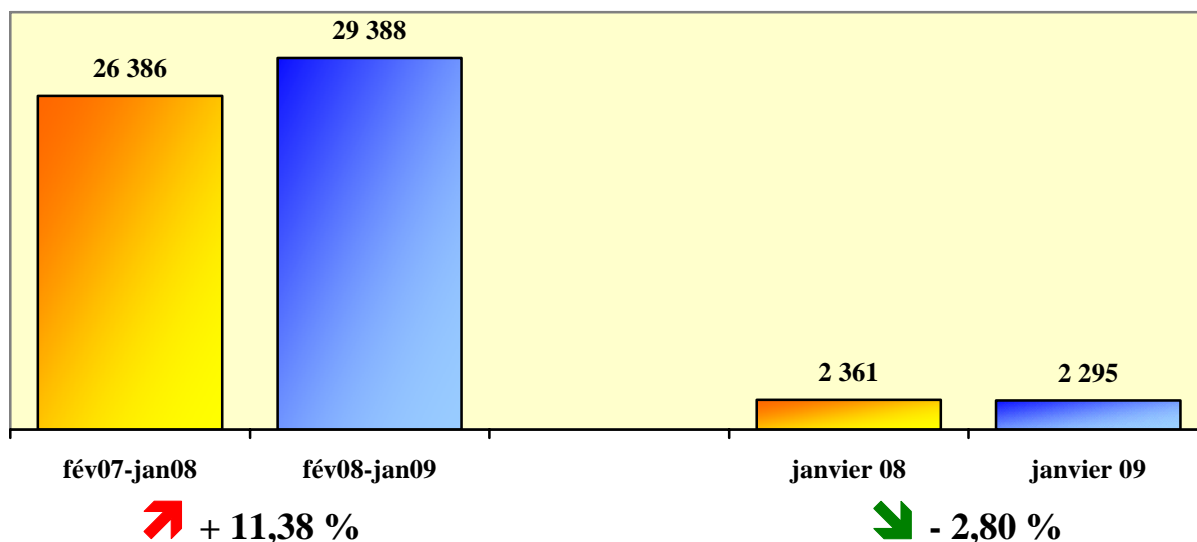
② Escroqueries et infractions économiques et financières (E.I.E.F) :

29.388 faits contre **26.386** soit une hausse de **+ 11,38 %**

Deux des trois agrégats qui constituent cette rubrique augmentent : les « escroqueries, faux et contrefaçons » (+ 11,78 %) - dont la part représente 92,32 % du total des E.I.E.F. - et « la délinquance économique et financière » (+ 7,89 %).

Seuls les « délits liés à l'usage des chèques » diminuent (- 21,18 %).

ÉVOLUTION DES INFRACTIONS ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

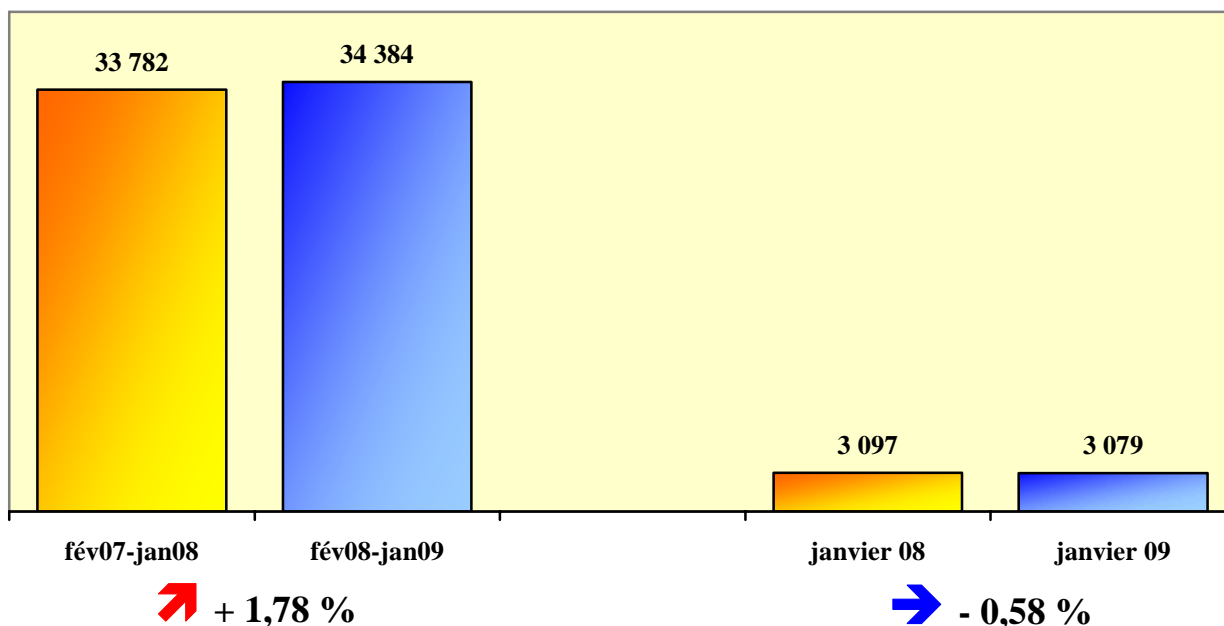


③ Atteintes volontaires à l'intégrité physique :

34.384 faits contre **33.782** soit une augmentation de **+ 1,78 %**.

Cette hausse est principalement liée à l'augmentation des violences physiques non crapuleuses (+ 5,44 %) dont le taux d'élucidation reste très élevé (80,39 %) et largement supérieur à la moyenne ; elle est, toutefois, tempérée par la baisse du nombre de violences physiques crapuleuses (- 3,36 %).

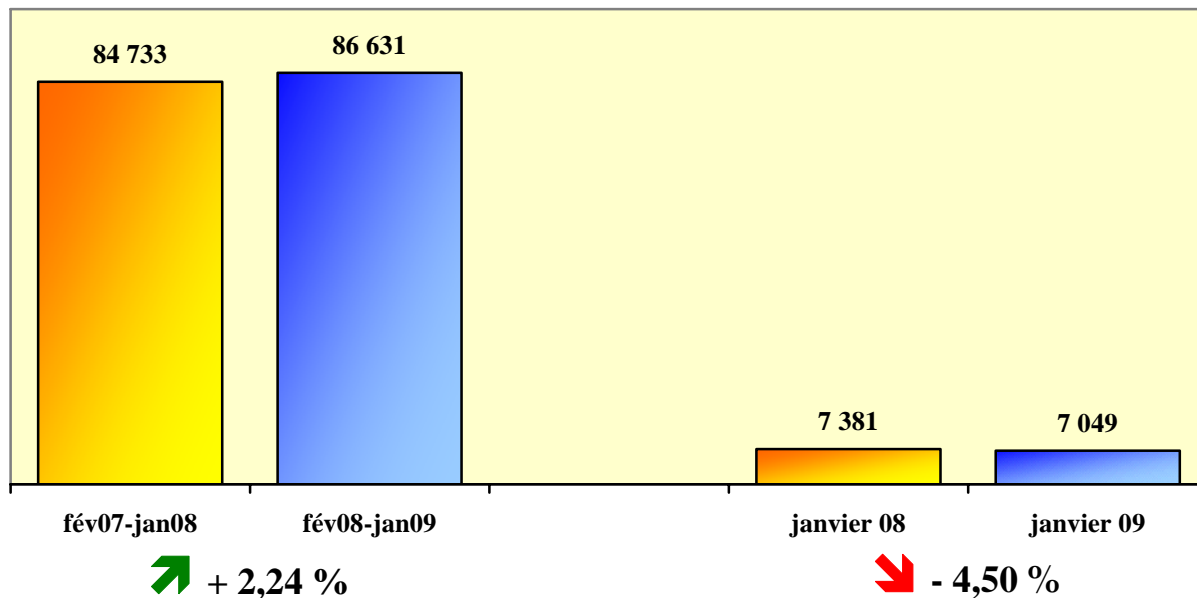
ÉVOLUTION DES ATTEINTES VOLONTAIRES À L'INTÉGRITÉ PHYSIQUE



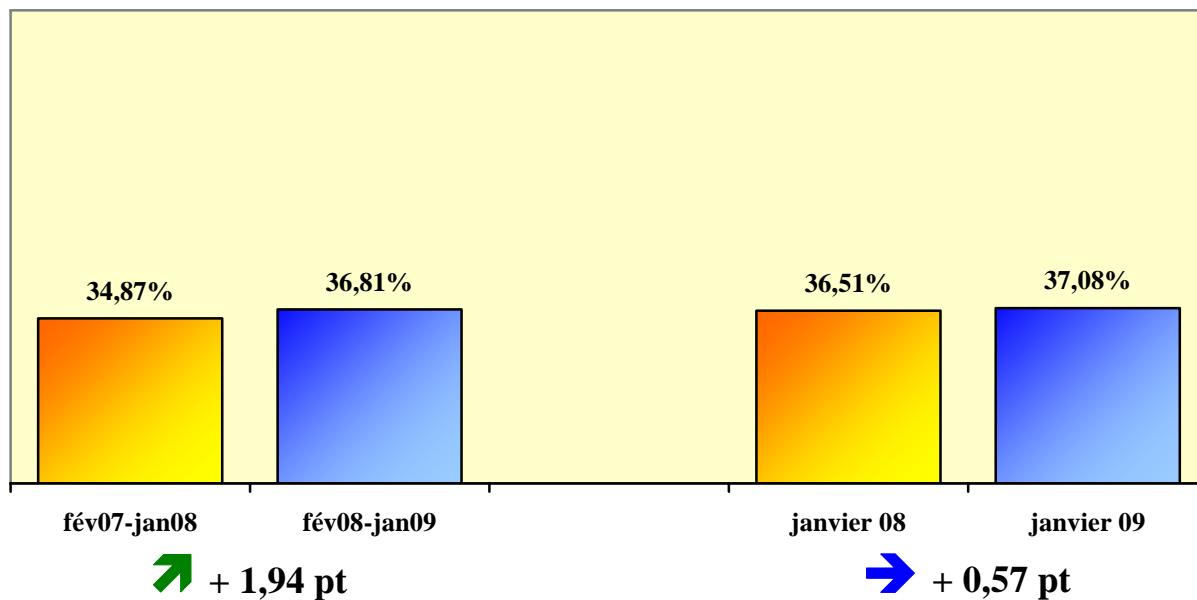
ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DES SERVICES DE POLICE

⇒ L'activité des services est restée soutenue.

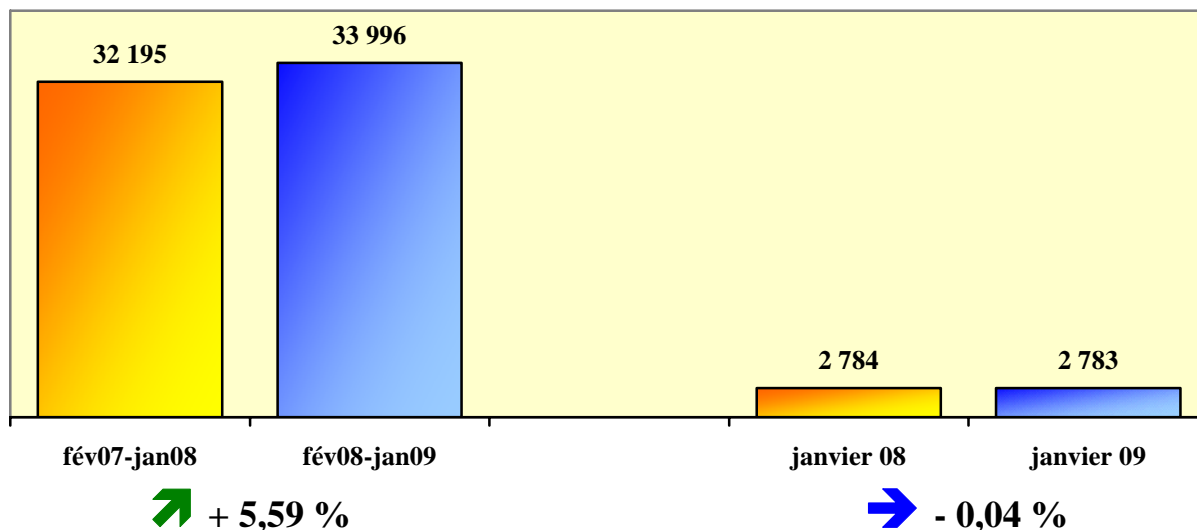
ÉVOLUTION DES FAITS ÉLUCIDÉS



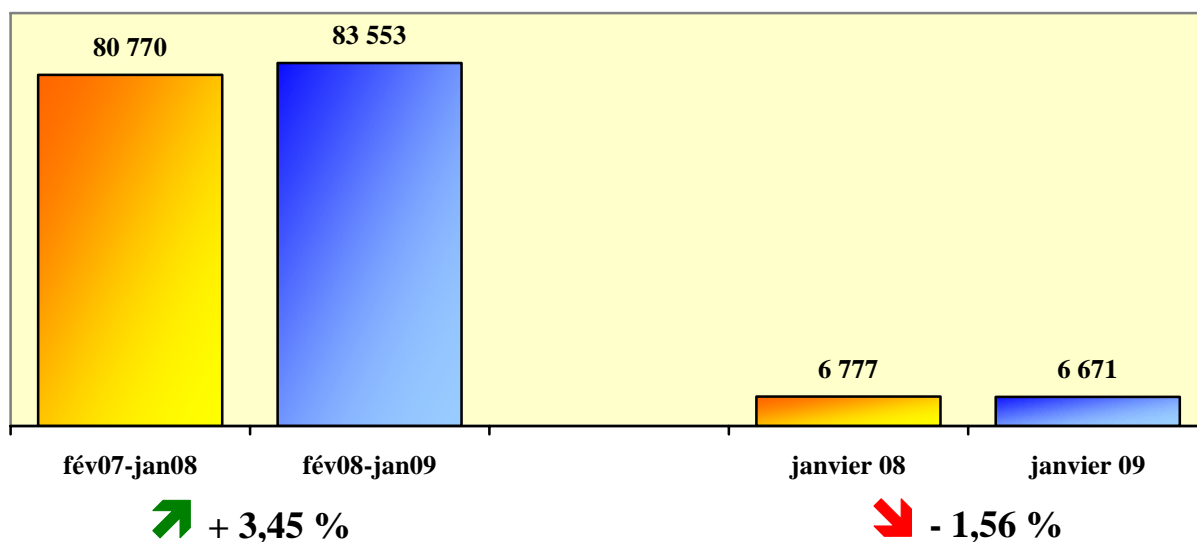
ÉVOLUTION DU TAUX D'ÉLUCIDATION



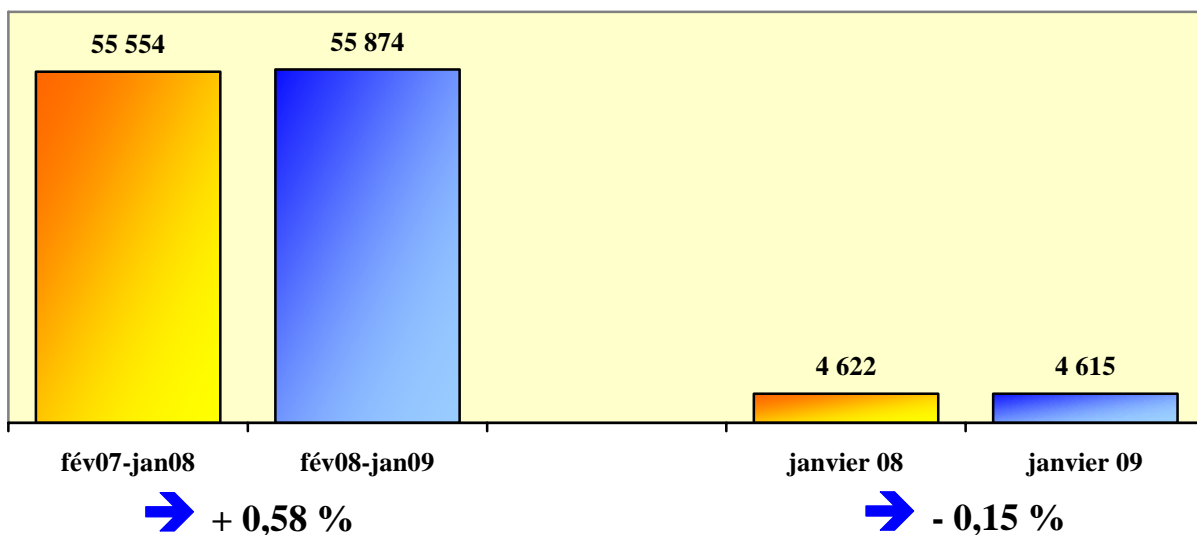
ÉVOLUTION DES INFRACTIONS RÉVÉLÉES PAR L'ACTION DES SERVICES



ÉVOLUTION DES PERSONNES MISES EN CAUSE



ÉVOLUTION DES PERSONNES PLACÉES EN GARDE A VUE



LES AFFAIRES MARQUANTES UTILISANT LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

LA VIDÉO-PROTECTION

- **Le 15 janvier 2009**, un homme était arrêté à son domicile pour avoir participé au pillage d'une bijouterie du 9^{ème} arrondissement en marge d'une manifestation. L'exploitation des images de la vidéoprotection de la Régie Autonome des Transports Parisiens permettait son identification. Auditionné, il admettait sa présence lors de la manifestation et dans le magasin mais refusait de reconnaître le vol malgré la découverte, lors de la perquisition, d'objets provenant de la Bijouterie. Il était **déferé au Parquet des Mineurs de Paris**.
- **Le 26 janvier 2009**, l'un des auteurs d'un vol à main armé était interpellé pour avoir tenté de dérober sous la menace d'une arme de poing la caisse d'un hôtel situé dans le 14^{ème} arrondissement. L'exploitation de la vidéoprotection de l'établissement et la découverte d'une trace papillaire rendaient possible son identification. La victime reconnaissait le mis en cause. Ce dernier refusait de dévoiler l'identité de ses complices. Il était **déferé au Parquet des Mineurs de Paris**.
- **Le 21 janvier 2009**, un individu était arrêté pour avoir agressé et violé une prostituée après s'être introduit de force dans sa camionnette. Les prélèvements réalisés sur les vêtements de la victime permettaient son identification. Il était formellement reconnu par cette dernière mais niait les faits. Il était **déferé au Parquet de Créteil**.

LES EMPREINTES GÉNÉTIQUES

- **Le 6 janvier 2009**, un homme était interpellé pour avoir participé à un vol à main armée commis en septembre 2008, dans une bijouterie du 18^{ème} arrondissement de Paris. Son identification était rendue possible grâce à la découverte de son ADN sur une écharpe retrouvée dans le véhicule ayant servi au braquage. **Il était présenté au Magistrat instructeur**. A l'époque des faits, un de ses complices avait été arrêté après avoir été identifié grâce à son profil génétique extrait de vêtements abandonnés non-loin du lieu de l'infraction. Ce dernier et deux autres protagonistes interpellés par la police le jour même du VMA avaient été **présentés au Juge Mandant et écroués**.
- **Le 13 janvier 2009**, l'un des auteurs d'un vol sous la menace d'une arme de 6^{ème} catégorie suivi d'un viol en réunion reconnaissait avoir agi sous la pression de son complice. Ils avaient tout deux agressé un homme et dérobé sa carte bleue ainsi que son téléphone portable en l'obligeant à procéder à un retrait. Une photographie de la vidéoprotection du distributeur confirmait leur présence sur les lieux. La victime avait ensuite été violée par l'un des agresseurs pendant que l'autre filmait la scène. Un relevé de traces séminales permettait d'établir le profil génétique du violeur qui était **déferé au Parquet de Bobigny**. Son complice demeure activement recherché.
- **Le 14 janvier 2009**, un individu reconnaissait avoir agressé et violé sous l'emprise de « Satan » et de stupéfiants une jeune femme dans un parking souterrain. Son identification était rendue possible grâce aux traces d'ADN extraites d'un sous-vêtement de la victime. Le mis en cause connu comme étant « le violeur au volet » était incarcéré depuis mars 2008 pour 9 viols et agressions sexuelles commis entre la fin 2006 et le début de l'année 2008. Il était également clairement identifié par la victime et **déferé au Parquet de Paris**.